



AVENANT N°1

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE VITESSE

ARTICLE 1 RÈGLES GÉNÉRALES

Challenge Dunlop

Au sein du Championnat de Ligue Nouvelle Aquitaine Vitesse (dont le choix de la marque de pneus est libre), un Challenge DUNLOP est organisé pour les pilotes roulants exclusivement en pneus DUNLOP (slick, structuré ou pluie) et inscrits à l'ensemble du Championnat avant la clôture des inscriptions de la saison en cours (*Voir Art. 3*).

L'attribution des points sera soumise aux mêmes restrictions que celles du Championnat, hormis qu'elle sera accessible également pour les pilotes dont les pilotes sont licenciés hors ligue Nouvelle Aquitaine, mais adhérents à un club de la Ligue Motocycliste de Nouvelle Aquitaine. Une dotation financière spécifique récompensera les pilotes classés du Challenge DUNLOP.

Les pilotes ayant marqué des points en championnat du monde et/ou en FSBK et Promosport pourront participer au championnat Dunlop.